NANTES TERRE ATLANTIQUE
APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

Certifié Qualiopi et Qualiformagri

CFA Centre de Formation d'Apprentis

CAPa

Certificat d'aptitude professionnelle agricole

Métiers de l'Agriculture

Niveau 3 – N° fiche RNCP 2345

Spécialité Productions Horticoles

Formation en Apprentissage

Dans le secteur de l'horticulture et des productions légumières, l'ouvrier réalise les opérations techniques liées à la culture des plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.

Si une partie du secteur horticole se spécialise, avec pour corollaire la répétitivité de tâches, l'activité est orientée essentiellement autour de la production de plants : semis, entretien des pots et récolte. Parmi les tâches, on notera l'arrosage, le rempotage, le transport des plants et le repiquage.

Les ouvriers horticoles peuvent parfois avoir des tâches de responsabilité, comme la climatisation et la phytoprotection.

Objectifs de formation

- **Exécuter des opérations techniques en horticulture**
- **Mettre en œuvre différentes opérations liées à la récolte**
- **Utiliser et entretenir des équipements et installations**
- **Respecter les règles d'hygiène et de sécurité**
- **Rendre compte de ses activités**
- **Participer aux activités de la vie professionnelle et sociale**

Comment s'inscrire ?

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA :
  ↪ 02.40.94.86.08
  ↪ cfa@nantes-terre-atlantique.fr

Quand s'inscrire ?

A partir de février 2023

(début de formation : septembre 2023)

Contenus de formation

MG1 :	Mathématiques, Informatique, Histoire-Géographie, Economie Socio-Culturelle
MG2 :	Français, EPS
MG3 :	Langue vivante (anglais), Sciences Economiques et Sociales
MP1 :	Economie d'entreprise
MP2 :	Maintenance des matériels
MP3 :	Techniques et pratiques professionnelles Production florale, légumière, pépinière (maraîchage)
MIP : Module d'Initiative Professionnelle	

Chiffres clés

Taux de réussite aux examens juin 2022 : 100%

Taux d'insertion professionnelle 2021-2022 à 6 mois :
38% sont en emploi
15% poursuivent des études

Taux de satisfaction 2021-2022 :
84%

Possibilité de réaliser la formation en 1an avec un parcours de formation individualisé

CFA Nantes Terre Atlantique
Site Jules Rieffel
5 rue de la Syonnière – CS 60117
44817 ST HERBLAIN
Tél : 02.40.94.86.08 – Mail : cfa@nantes-terre-atlantique.fr

Mise à jour Novembre 2022

NANTES TERRE ATLANTIQUE
APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

Certifié Qualiopi et Qualiformagri

CFA Centre de Formation d'Apprentis

Conditions d'admission

Etre âgé de 16 à 29 ans.

L'admission en formation CAPa Métiers de l'Agriculture se fait après la classe de 3ème du collège. Après passage de tests et entretien individuel, un dossier d'inscription vous est remis. L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Adaptation du parcours de formation

Formation accessible aux personnes en situation de handicaps reconnu ou non.
Un accompagnement spécifique est mis en place par notre référente handicap, et l'équipe pédagogique pour permettre la réussite du projet de formation.
Parcours individualisé possible selon diplômes et expériences.

Organisation de la formation

Au Centre de Formation : 840 heures de formation sur 2 ans (30 semaines de 2 jours par an)
420 heures en enseignement général
420 heures en enseignement technique et professionnel
Chez le maître d'apprentissage :
Par alternance, environ 175 jours par an (35 semaines), l'apprenti acquiert les gestes professionnels du métier.

Modalités Pédagogiques

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites …

Obtention du diplôme

Le diplôme du CAPa est obtenu par le passage de Certificatifs en Cours de Formation (CCF) et d'une épreuve ponctuelle terminale.

Tarif

Cout de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur.
Frais de gestion de 45 € à la charge de l'apprenti.
Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet
Rémunération
Minimum légal (le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel)

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	

Poursuite de formation possible

BP responsable d'atelier de productions horticoles
BP Responsable d'entreprise horticoles
Bac professionnel conduite de productions horticoles en intégrant une 1ère professionnelle.

Membre de : Génération GRAND'R — Les métiers du vivant, l'esprit GRAND ouvert

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT — LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE — Liberté Égalité Fraternité